

# SAVOIR FAIRE SON JARDIN AU CAIRE

DES ESPACES VERTS DANS DEUX CITÉS DE LOGEMENT SOCIAL

Bénédicte Florin

**A**u Caire, les densités résidentielles élevées laissent peu de place aux espaces verts. La poussière et les bruits de la capitale égyptienne n'en rendent que plus attrayants les quelques parcs et jardins aménagés même si ces derniers ne sont pas toujours accessibles à chaque citoyen. Ainsi, au cœur de la ville, le parc du Guezirah Sporting Club est réservé aux catégories très aisées, nouveaux riches et expatriés qui peuvent acquitter un droit d'entrée et des cotisations annuelles exorbitants. Ce droit d'entrée, héréditaire, contraint aussi les *sporting club* et autres *shooting club*, souvent bondés, à admettre les anciennes aristocratie et bourgeoisie cairotes même lorsqu'elles se sont appauvries. Les îlots de verdure des hôtels de luxe, parfaitement entretenus et fort protégés par leurs enceintes<sup>1</sup>, accueillent également les Égyptiens riches mais sont aussi accessibles, épisodiquement, à une population un peu moins fortunée.

Situé au sud du centre-ville et inauguré en 1991, le parc de Fustât est, lui, beaucoup plus populaire et, surtout, le tarif d'entrée y est très peu élevé (50 piastres<sup>2</sup> par personne). Pour encore moins cher, on peut aller au zoo ou au jardin botanique proches de l'Université du Caire. Là, les visiteurs étalent un tissu sur l'herbe pour le pique-nique familial, ou bien les femmes, venues entre amies, discutent pendant que les enfants jouent au ballon dans les allées... Endimanchés pour l'occasion, de nombreux Cairotes s'y retrouvent aussi les jours de congé. *Cham el-Nessim*, la Fête du printemps, est par excellence un événement qui se déroule en plein air, dans les jardins de la capitale ou de sa périphérie. En avril 1995, pour cette fête, jardins zoologique et botanique auraient, d'après la presse, reçu près d'un million de personnes... Le même jour, un bon nombre d'habitants de la capitale avaient choisi de se déplacer au barrage de Qanater, établi à une trentaine de kilomètres au nord, afin de bénéficier de la verdure et de la présence du Nil. En ville, le long de la corniche du Nil, les promenades en famille ou en amoureux, à l'ombre des banians, grands



Jardin créé par les habitants du bloc n° 75 (à la limite du quartier des tanneries).

1. En raison des barrières matérielles et symboliques – les gardiens contrôlant les entrées, le coût des prestations, la monumentalité des bâtiments ou, encore, l'apparat –, on pourrait presque considérer les grands hôtels comme des espaces « extraterritoriaux » ; ils ne sont pourtant pas réservés à une clientèle étrangère et « [...] il est clair que c'est, ici, la délocalisation qui est recherchée comme source de divertissement. » (Ferrié, 1996, p. 251).

2. 100 piastres = 1 Livre égyptienne (£). 1 £ vaut environ 1,50 FF (1996).

Les Annales de La Recherche Urbaine n° 74, 0180-930-III-9774/85/9 © MELIT

arbres dont les branches reprennent racine dans le sol, sont aussi très prisées. La proximité du fleuve – certains y pêchent depuis les ponts ou les berges, couvertes par endroit d'une abondante végétation –, les restaurants au bord de l'eau, les jardins des clubs des syndicats professionnels qui s'y trouvent attirent les soirs d'été une population importante qui y jouit d'un air plus frais.

Évités par la classe moyenne, les espaces verts résiduels et les terre-pleins herbeux des grandes avenues ou des ronds-points sont pour d'autres autant de lieux de repos, d'espaces de jeux et de rencontre entre voisins. Ainsi, les grilles basses du terre-plein étroit – environ trois mètres – qui partage la longue avenue des Pyramides sont-elles facilement enjambées et l'animation y est importante les nuits d'été. Il en était de même du terre-plein central de l'avenue de la Ligue Arabe avant son réaménagement : aujourd'hui, de hautes barrières interdisent l'accès aux pelouses soigneusement arrosées par des jardiniers patentés. Les habitants du quartier peuvent toujours s'asseoir sur quelques bancs formellement fixés sur des placettes dallées. La clientèle des kiosques avoisinants, qui proposent des sandwiches ou « hamburgers » égyptiens, s'est réduite aux automobilistes pressés et les petites carrioles des vendeurs ambulants de boissons ou de graines à décortiquer ont pratiquement disparu de l'avenue<sup>3</sup>. Réorganisée récemment, la Place de la Libération, Midân el-Tahrîr, proscrit elle aussi l'utilisation de ses pelouses, dorénavant clôturées : place-carrefour au centre de la ville, traversée par les touristes qui se rendent au musée du Caire ou à l'hôtel Hilton ainsi que par un bon nombre de cortèges officiels, Midân el-Tahrîr a retrouvé un aspect digne de toute grande capitale.

Toutefois, certains espaces verts restent « oubliés » des pouvoirs publics : le large terre-plein de la route qui mène à l'aéroport, les jardins qui s'étendent au pied de la Citadelle, ou encore, l'esplanade herbeuse du Palais Abdine transformée en terrain de football par les adolescents. Tous ces espaces sont très fréquentés le vendredi et, devant la grande mosquée al-Hussayn, les jours de *mawlid*<sup>4</sup>, on s'installe sur les parterres d'herbe pour vendre les jouets de la fête, des mouchoirs, des cigarettes, pour faire du thé ou y passer la nuit.

A une autre échelle, celle de la rue, habitants et commerçants arrosent les arbres, les nettoient de la poussière qui ternit le feuillage et, encore, plantent des arbustes dans le sol ou dans de gros bidons de récupération<sup>5</sup>. Ils peuvent s'approvisionner chez les pépiniéristes qui occupent les berges du Nil, moins chers que ceux qui se sont installés sous les auto-ponts du centre-ville. Enfin, si, souvent, des petites plantes en pot décorent les entrées des immeubles chics, il est inusité d'en trouver dans les intérieurs cairotés ; seuls, de temps à autre et essentiellement dans les appartements de la classe moyenne, des grands posters représentant un « jardin à la française », une forêt d'automne ou un paysage de montagnes alpines évoquent une forme de nature inexistante en Égypte.

Si l'engouement des Cairotés, des plus riches aux plus pauvres, pour les espaces verts est manifeste, l'usage de tel ou tel parc, square ou simple pelouse est étroitement lié aux catégories sociales : il n'est que l'un des reflets des divers cloisonnements de l'espace urbain<sup>6</sup>. En ce sens, les jardins des clubs et grands hôtels sont des lieux quasiment privés et hermétiques où l'on peut rester entre soi. La mixité sociale est relativement plus importante au sein des espaces de loisirs aménagés : ainsi les enfants des fonctionnaires, des employés du secteur privé ou ceux des petits commerçants de la cité de logement social 'Ain el-Sira<sup>7</sup>, fréquentent régulièrement le jardin de Fustât, situé en face de chez eux. A contrario, les familles du quartier voisin auto-construit, le quartier des Tanneries, ne s'y rendent pas couramment : les sorties familiales dans un jardin aménagé ou au zoo sont très exceptionnelles et liées aux fêtes. Sans doute, les représentations que se font les habitants du quartier des Tanneries des jardins payants, la précarité des conditions de vie de certains d'entre eux et leurs pratiques quotidiennes, plus circonscrites au quartier, expliquent en partie cette différence ; cela n'empêche pas les enfants de ce quartier de retrouver ceux de la cité 'Ain el-Sira sur l'une des pelouses de la cité...

Disséminés au pied d'un bon nombre des 144 blocs – un peu plus de 5000 appartements – de cette même cité 'Ain el-Sira, d'autres sortes d'espaces verts ont été créés par les résidents : au même titre que les extensions, ajouts

3. Ceci est sans doute à mettre en relation avec les transformations que connaît l'avenue de la Ligue Arabe et les rues adjacentes depuis quelques années : de nombreux lieux de restauration rapide appartenant à des chaînes internationales (MacDonald, Kentucky Fried Chicken, Pizza Hut, etc.), ou encore des magasins de vêtements de marques étrangères (Mexx, Naf Naf, Benetton, etc.) s'y sont ouverts. Le quartier, et spécialement l'avenue de la Ligue Arabe, attirent une population aisée, plutôt jeune, qui n'est pas nécessairement originaire de l'endroit. Il se trouve que la fermeture des jardins du terre-plein a accompagné ce changement d'usage et ce renouvellement des usagers de l'avenue de la Ligue Arabe.

4. Le *mawlid* est une fête religieuse célébrant l'anniversaire du Prophète, d'un membre de sa famille ou d'un saint.

5. Ceci ne peut être généralisé à toute l'agglomération. Par exemple, excepté quelques placettes arborées, il y a très peu de plantations dans la vieille ville où l'étroitesse des voies et l'activité intense qui y règne nécessitent de ne pas gêner par des obstacles le passage des habitants, des porteurs, des véhicules, etc. La verdure est généralement aussi absente des quartiers d'habitat auto-construit qui se situent en périphérie, sur les terres désertiques : les difficultés d'accès à l'eau, prioritairement réservée à la consommation, la grande précarité des habitants de ces quartiers et, dans certains cas, la peur de l'éviction peuvent expliquer l'absence de plantations.

6. Comme l'écrit J.-C. Depaule, les frontières, les enclaves ou la division sociale de l'espace n'interdisent pas totalement les perméabilités même si pour les couches aisées, la « [...] structuration de l'espace quotidien [...] se caractérise par un ensemble d'isolats dont la protection est souvent problématique : le quartier, fonctionnant comme un voisinage d'élection, le club et d'autres lieux choisis. [...] comme le note Amr Ibrahim, en une image qui gomme quelques détails topographiques, une voie express permet à un habitant des beaux quartiers de la rive Ouest d'aller, en "sautant" par dessus l'agglomération, de chez lui jusqu'à l'aéroport "de la porte de sa villa à celle de l'avion aux merveilleuses destinations". » (Depaule, 1990, pp. 131-132).

7. Les écarts de revenus entre, et au sein même, de ces différentes catégories peuvent être considérables et témoignent, en partie, de l'hétérogénéité sociale de la cité.

et surélévations édifiés depuis une vingtaine d'années, des petits jardins clos ont métamorphosé l'aspect du quartier. Parfois, le rez-de-chaussée du bloc disparaît sous la verdure tandis que les transformations du bâti ne permettent plus de reconnaître les trois ou quatre étages supérieurs de la construction d'origine. L'observation minu-

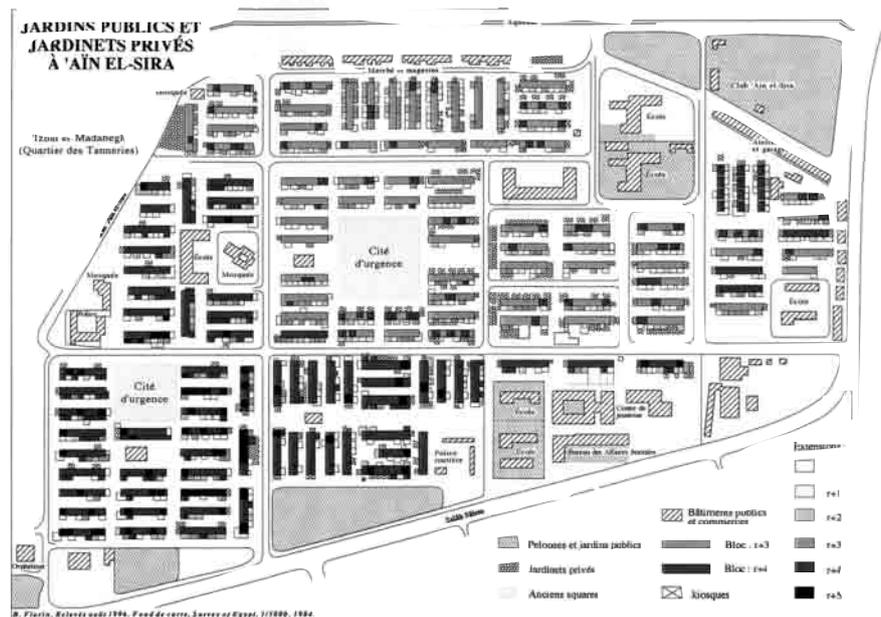
et « pratiques de distinction » au sein d'un espace qui réunit des populations socialement dissemblables en raison des diverses modalités d'accès au logement.

Par le biais de la création ou de la protection des jardins, les habitants de 'Aïn el-Sira et de Masâken el-Zelzêl mettent en œuvre et revendiquent, jusqu'à la confrontation, un

« droit à la ville » – il s'agirait presque ici d'un droit à « vivre dans la ville » dans son acception première : pouvoir y respirer<sup>9</sup> – en dépit, ou même à l'encontre, de pouvoirs publics dont on n'espère pas grand-chose, a fortiori dans le domaine des espaces verts.

## Les diverses fonctions des jardinets de 'Aïn el-Sira

Dans la mémoire des habitants de 'Aïn el-Sira, et au fil de leurs propos, les années soixante<sup>10</sup> apparaissent comme une époque idéale où la cité était propre, belle, balayée par



tieuse de la forme et de l'emplacement de ces jardins par rapport aux logements permet d'élargir la typologie des espaces verts : tous ces jardinets ne relèvent pas des mêmes pratiques d'appropriation de l'espace ni des mêmes usages. L'enracinement résidentiel, vieux d'une trentaine d'années, d'une partie des habitants de 'Aïn el-Sira et les relations de voisinage expliquent également les différentes mobilisations collectives, à l'encontre du gouvernement du Caire, pour défendre et conserver l'usage des pelouses publiques de la cité.

Dans les villes nouvelles ou extensions urbaines récentes et planifiées du Caire, la présence de jardinets atteste que l'appropriation de l'espace ne dépend pas uniquement de l'ancienneté résidentielle. Parmi les 1009 blocs – 30 000 logements sociaux – de l'une de ces extensions urbaines, on pouvait déjà relever, en avril 1995, une centaine de ces jardinets alors même que la construction de la cité était inachevée, que de nombreux appartements restaient encore vacants et que les premiers habitants ne s'y étaient installés qu'à partir de décembre 1993, relogés par le gouvernement du Caire à la suite du tremblement de terre du 12 octobre 1992<sup>8</sup>. Rompant la monotonie du bâti, ces petits jardins sont l'une des plus visibles, sinon emblématiques, marques d'appropriation et de transformation de l'espace dans une cité, toujours en chantier, où les tas de sable côtoient les tas de pierres. A Masâken el-Zelzêl, littéralement « la cité du tremblement de terre », la typologie des jardinets et les propos des habitants sur la verdure sont étroitement liés aux différentes représentations

le vent, ce qui en rendait le climat agréable. S'installant dans des appartements neufs, souvent plus vastes et plus confortables que leur précédent logement, les habitants pouvaient aussi bénéficier des nombreux services de la cité parmi lesquels des écoles, des mosquées, des espaces verts communs et même des emplacements destinés à être plantés d'arbres.

D'abord locataires, les habitants de 'Aïn el-Sira deviennent propriétaires à la fin des années soixante-dix : ce changement de statut résidentiel marque le début de la transformation du bâti et permet la création de jardinets individuels.

Ces jardinets, en majorité, sont conçus par les habitants des rez-de-chaussée des blocs et correspondent à

8. Ce tremblement de terre, d'une amplitude de 5,6 sur l'échelle de Richter, a tué 208 personnes, détruit 800 immeubles et détérioré 9000 bâtiments uniquement dans le gouvernorat du Caire. (Chiffres donnés par l'hebdomadaire *October*, 25/10/1992).

9. A ce titre, les propos des Caireotes enquêtés par Gaëlle Gillot dans les jardins publics du Caire sont éloquentes : « *Quinze millions de Caireotes plus un million de voitures, vous imaginez s'il n'y avait pas de jardin ! On crèverait ici ! Les jardins, c'est les poumons de la ville [...]* », ou bien, « *Si le gouverneur du Caire lui-même prend la décision de détruire le jardin, alors, la moitié du Caire viendra ici pour faire un sit-in, parce que, comment on va respirer si on nous enlève les jardins, et si on détruit les meilleurs souvenirs, on va crever s'il n'y a plus ces jardins !* », etc. (Gillot, 1995, p. 80 et p. 105).

10. Construite entre 1958 et 1962, 'Aïn el-Sira est l'une des réalisations de la politique de logement social édictée par Gamal Abdel Nasser. La cité héberge aujourd'hui environ 30 000 habitants.

une protection de l'intimité familiale par un rideau de verdure dissimulant l'ouverture des fenêtres se situant à hauteur d'homme, exactement au niveau du regard des passants<sup>11</sup>. Contigus au bloc, ces jardinets s'ouvrent sur un espace public, la rue asphaltée, ou bien empiètent sur un espace que l'on peut qualifier de semi-public : le passage entre les blocs, non asphalté, et plutôt emprunté par les habitants de l'endroit. Ces passages ne sont pas des lieux de grande circulation piétonnière mais les jardinets consti-



Jardin créé par un coiffeur.

tuent un écran efficace limitant la curiosité et la proximité du passant qui ne peut longer de trop près le bloc. Surtout, ils établissent une protection tangible par rapport aux résidents du bloc en vis-à-vis : même étroit, le jardinet atténue la promiscuité entre voisins puisque, presque partout, les extensions ajoutées, comportant souvent des fenêtres, renforcent l'épaisseur du bloc et renforcent le face-à-face des habitants qui vivent de part et d'autre de cet espace de passage, lui-même considérablement réduit<sup>12</sup>.

Sans doute, la meilleure protection consiste-t-elle en la construction d'un véritable mur autour du jardin mais, le plus souvent, les jardinets sont entourés de petites palissades de bois, d'un muret, de piquets reliés par du fil de fer ou, simplement, de planches ou de tôles. Ces différents types de clôture marquent bien le caractère privatif de ces jardinets qui ne possèdent généralement pas d'entrée sur la rue ou le passage. Le propriétaire y accède, de l'intérieur du logement, par une porte qu'il a percée dans la façade du bloc ou grâce à l'agrandissement de la fenêtre d'origine. Lorsqu'il n'y a pas d'entrée, le jardin est entretenu depuis la rue et arrosé depuis la fenêtre (c'est souvent le cas des jardinets de taille très réduite, 2 ou 3 m<sup>2</sup>).

A la différence de ces jardinets qui peuvent être accolés de part et d'autre du bloc, d'autres espaces verts ont été créés en avant de la façade qui comporte les entrées d'es-

calier. Contrairement au jardin contigu, leur emplacement laisse le long du bâtiment une allée, large d'environ un mètre, destinée aux entrées et sorties des résidents. Perpendiculaires au bloc, d'autres allées relient les cages d'escaliers à la rue. Il s'agit encore ici « d'espaces limitrophes », selon l'expression de F. Navez-Bouchanine, également conçus par les habitants et clôturés, mais ils ont à la fois vocation à dissimuler les fenêtres et à être des intervalles entre un espace privé, ou au moins « réservé » aux habitants, le bloc, et un espace intégralement public, la rue : autant il est exceptionnel de traverser le jardin contigu pour entrer ou sortir de chez soi, autant ce second type de jardin permet de « surmonter cette absence de transition, cette coupure souvent violente qui caractérisent le passage entre le dehors et le dedans, entre le privé et le public. » (Navez-Bouchanine, 1991, p. 135).

Souvent, les propriétaires des kiosques-épicerie ou des cafés créent des jardinets ou plantent de la verdure autour de leur commerce. Ainsi, Mme Nasra, veuve, a construit grâce à un prêt du Bureau des Affaires Sociales<sup>13</sup> de la cité, un petit kiosque en bois à l'extrémité de son bloc ; elle y vend biscuits, bonbons et boissons gazeuses. Elle a entouré son kiosque de plantes grimpantes, accrochées à une palissade fixée au sol par un petit socle de ciment ; grâce à des fils de fer tendus entre le bloc et la palissade, une treille ombrage cet espace, totalement isolé de la rue, qui mesure environ quatre à cinq mètres de long sur trois mètres de profondeur.

Le jardinet clos, appartenant à la famille qui l'a créé et qui s'en occupe, situé devant l'appartement et dans ses limites, est un espace presque privé qui se donne pourtant à voir à tous. Au-delà des différentes formes et usages de ces jardinets, leur principal dénominateur commun est qu'ils contribuent à embellir la cité au bénéfice de ses habitants. Cette propriété esthétique est d'ailleurs l'unique fonction assignée à certains de ces jardinets, qui ne relèvent ni de la protection de l'intimité familiale ni de l'espace de transition entre le bloc et la rue. Situés au milieu

11. Françoise Navez-Bouchanine écrit très justement que « la protection de l'intimité familiale, qui n'est pas à confondre avec le désir de cacher la femme, désir en forte régression dans les grandes villes, et que les récents courants de tendance intégriste n'ont pas (encore ?) modifié, se manifeste principalement par le contrôle assuré sur les ouvertures [...] », (Navez-Bouchanine, 1991, pp. 143-144). Ainsi, voile-t-on la fenêtre de la chambre ou même celle de la pièce commune alors que la porte d'entrée peut demeurer ouverte sur la cage d'escalier.

12. La création d'un jardin n'est, bien sûr, pas systématique. Dans certaines zones, les extensions bâties ont pris une telle ampleur que seul un petit passage est préservé et qu'il ne reste plus assez d'espace pour un jardin. C'est par exemple le cas pour les blocs situés dans la partie nord de la cité où les extensions bordent les deux côtés des bâtiments. La fermeture des volets ou des rideaux ou encore l'existence d'un petit balcon en avant de la pièce supplémentaire qui peut être clos par un tissu sont d'autres moyens habituels de protection contre la chaleur mais aussi de protection de l'intimité familiale.

13. Le Bureau des Affaires Sociales de 'Aïn el-Sira, fondé en 1962, assiste environ 240 familles de la cité et propose aussi une aide financière, sous forme de prêt, aux initiatives (kiosques, petits ateliers, élevage de volailles) des habitants, en particulier ceux qui se trouvent dans une position précaire (femmes isolées, personnes malades ou âgées).

de la rue, ils peuvent aussi être construits par les habitants des étages supérieurs qui bénéficient surtout de leur beauté lorsqu'ils entrent et sortent de leur bloc. M. Sha'bân, résidant au troisième étage, a conçu l'un de ces jardinets, fermé par un grillage afin d'éviter que les enfants ne le dégradent. Il explique qu'il a planté des arbres et construit un « beau jardin » parce qu'il « prend soin de son bloc » mais aussi pour « rendre la cité belle ».

## Créer son jardin dans une ville du désert

Située sur le plateau désertique du Muqattam, falaise qui borne la partie orientale du Caire, Masâken el-Zelzêl héberge quelque 2000 « jeunes mariés » à moyens revenus, à qui étaient initialement destinés les logements de la cité. Près de 3000 familles y ont été relogées à cause d'une « expulsion administrative » (opération d'utilité publique) et cohabitent avec les 10 000 familles qui ont obtenu, du gouvernorat du Caire, un appartement, en raison de l'effondrement ou de la détérioration de leur habitat précédent, à la suite du tremblement de terre du 12 octobre 1992. Ainsi, au total, environ 15 000 familles occupent une partie des 30 964 unités d'habitation de la cité.

Fin 1993, lorsque les premiers habitants de la cité – les « relogés du tremblement de terre », ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes<sup>14</sup> – s'installent, la cité n'est pas achevée : son édification s'est amorcée en 1988, les appartements restent « brut de décoffrage » excepté la porte d'entrée et les fenêtres ; les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité ainsi que les égouts ne sont pas encore en service. Seules les deux rues principales, empruntées par les autobus qui relient la cité au Caire, seront asphaltées en 1994 mais, entre les blocs, le terrain, au relief parfois accidenté, demeure toujours couvert de sable, pierres, gravats et divers débris provenant des travaux de construction.

Très vite<sup>15</sup>, des petits jardins apparaissent au pied des blocs et au milieu des rues de la cité. On peut associer la création des jardins à Masâken el-Zelzêl aux transformations que les habitants effectuent au sein de leurs appartements (peinture des murs, revêtement du sol, construction de cloisons, aménagement de la cuisine et de la salle de bain, etc.), à la constitution et à la multiplication des kiosques souvent tenus par les femmes de la cité ou, encore, aux petites mosquées construites par quelques personnalités religieuses à partir de quêtes auprès des résidents. Marques d'investissement de l'espace, témoignages d'adaptation à une nouvelle situation, ces pratiques d'appropriation des lieux font bien montre d'une inscription matérielle et symbolique dans une cité nouvelle, à la configuration singulière dans le sens où ses habitants, presque tous originaires de la vieille ville du Caire, ne l'avaient encore jamais expérimentée.

L'acte de planter un arbuste ou de créer un jardin devant chez soi est d'autant plus symbolique que, pour certains habitants, le montant des termes mensuels à payer

– les logements sont en accession à la propriété sur trente ans – est très élevé et qu'ils ne savent s'ils pourront conserver leur appartement en cas d'insolvabilité. Ainsi, Mme Hala, relogée, doit verser un loyer de 63 £e : « Ici, ça va. Ce qui est difficile, ce sont les loyers, parce que mon mari gagne 95 £e par mois ». Elle a pourtant transformé l'intérieur de son logement (murs, peinture et carrelage) et, habitante du rez-de-chaussée, a aussi construit sous ses fenêtres un jardin d'environ 20 m<sup>2</sup>, entouré de planches et de cartons : « J'ai fait un jardin, avec mon mari, devant le bloc, pour avoir une belle vue, pour élever des poules, planter de la salade et des radis ».

Des transformations de l'espace habité – l'appartement – à celles de l'espace public extérieur – les jardins dans la rue – ces agencements révèlent une capacité à s'établir très rapidement alors même que la mémoire résidentielle peut être marquée par un itinéraire très mouvementé, sans parler du traumatisme lié au tremblement de terre et à tout ce qui a précédé le relogement<sup>16</sup>. Surtout, on peut lire, derrière ces diverses appropriations de l'espace, une sorte de défi collectif qui pourrait se résumer à « on n'a pas choisi d'être là, mais maintenant c'est chez nous, et on y « habite », à preuve les transformations ». Le jardin est bien l'un des symboles de ce début d'enracinement dans la cité...

On retrouve, dans la disposition des jardins de Masâken el-Zelzêl, les mêmes *techniques de distanciation* que celles décrites plus haut à 'Aïn el-Sira : enclos pour la plupart, parfois par des matériaux de récupération comme de simples morceaux de plastique, les jardins sont souvent contigus au logement et leurs propriétaires tirent fréquemment parti des renforcements créés par l'architecture des bâtiments. A la différence de ceux de 'Aïn el-Sira, les jardins de Masâken el-Zelzêl sont aussi utilisés pour des plantations de légumes destinés à la consommation familiale. Au vu de la surface des jardins, la production qui résulte de ces cultures ne constitue certes pas l'essentiel de la nourriture de la famille mais elle est un supplément notable quand on sait que les prix des denrées alimentaires sont plus élevés dans le marché « informel » situé au centre de la cité qu'au Caire.

14. Cette extension urbaine n'avait pas encore été baptisée par le gouvernorat lorsque les premiers « relogés » créent le toponyme « Masâken el-Zelzêl », « la cité du tremblement de terre ». La prédominance, en termes quantitatifs, des « relogés » sur les « jeunes mariés » nous autorise à reprendre ici cette expression ; mais il faut préciser que les « jeunes mariés » se refusent à employer un terme qui est pour eux connoté négativement et qui renvoie à des clivages plus profonds entre ces derniers, ayant choisi de venir vivre dans la cité, et les « relogés ».

15. Nous avons mené une cinquantaine d'enquêtes entre décembre 1993 et février 1994 puis en janvier 1995 lorsque nous sommes retournées visiter certaines familles déjà rencontrées. Par le biais des récits de vie et des itinéraires résidentiels nous voulions savoir qui étaient les habitants de la cité mais aussi comprendre les processus et modalités d'appropriation d'un espace de vie, qui n'empêchent nullement la perdurance des liens avec le quartier d'origine, au Caire.

16. Les membres de certaines familles ont été tués lors de la catastrophe ; d'autres familles sont restées plusieurs mois dans la rue, ont été hébergées dans des grandes tentes de l'armée ou dans des mosquées.

Le «jardin potager»<sup>17</sup>, au même titre que les kiosques ou la transformation des balcons du rez-de-chaussée en petites boutiques proposant quelques produits, procède de l'ajustement<sup>18</sup> à une situation nouvelle et, la plupart du temps, correspond à une expérience jamais mise en œuvre auparavant, liée à l'idée que, par exemple, si «la plupart des femmes font cela ici, c'est parce que l'on manque de tout, c'est que la ville est nouvelle» (Mme Amal).

Aux opportunités offertes par la cité – en particulier, l'espace y est suffisant pour créer son jardin ce qui n'est pas le cas dans la vieille ville d'où sont originaires les habitants –, s'ajoute sans doute l'intériorisation d'un certain «modèle urbain», celui des villes nouvelles, aux valeurs et avantages amplement véhiculés par les médias. Dans les quartiers aisés de ces villes construites dans le désert et le long de certaines routes qui y conduisent<sup>19</sup>, les espaces verts sont l'objet de toutes les attentions et participent pleinement à l'image de la «ville nouvelle» : certes, Masâken el-Zelzêl n'est pas achevée mais «ce sont des bons logements et la ville va s'améliorer, il y aura bientôt de l'asphalte partout, et les jardins seront faits» (le mari de Mme Hala); ou encore, l'affirmation, revenant souvent dans les propos des habitants, que Masâken el-Zelzêl «est une ville d'avenir» qui deviendra l'égale de celles dont on vante les mérites à la télévision lorsque l'hôpital, le bureau de poste, les téléphones, les clubs de sport... et les jardins seront construits. Toutefois, il faut préciser que dans la hiérarchie de «ce qui manque ici», les espaces verts ne viennent qu'en ultime position et que ce sont plutôt les «jeunes mariés» qui se plaignent de leur absence dans une cité où ils ont choisi de venir vivre et qui devrait leur offrir les services, mais également l'environnement, auxquels ils estiment avoir droit<sup>20</sup>.

Pour les «relogés», l'intériorisation de ce «modèle» de la ville nouvelle est aussi opératoire quant aux représentations qu'ils se font de leur cité mais s'accompagne régulièrement d'un discours très critique sur l'aspect «désertique» et «montagneux» de l'endroit : «Si je pouvais, je retournerais à Sayyida 'Aysha (dans la vieille ville). A ma place, tu ferais la même chose. Je suis né là-bas, j'y suis resté 30 ans. Et du jour au lendemain, je me retrouve ici... J'étais habitué à vivre là-bas. Ce quartier c'est pour l'avenir... Si tu regardes par le balcon, tu vois le sable, le désert... [...] Si j'étais jeune marié, je pourrais m'installer ici, mais pour moi, c'est différent [...]. C'est la montagne ici» (Samîr); ou encore «On est prisonnier ici : on habite dans la montagne et on ne voit que ça» (Leïla). Autant les «jeunes mariés» estimerait légitime de réclamer des clubs de sport ou des jardins publics, que d'ailleurs ils espèrent, autant les «relogés» considèrent souvent qu'il n'y a rien à attendre des autorités qui leur ont imposé de vivre dans la cité : «Comme tu vois, il n'y a rien qu'on puisse aimer ici. Je suis venu malgré moi. Regarde par la fenêtre, tu vois les cimetières ? C'est mauvais. Mais puisque le gouvernement nous a jetés ici, on reste», dit Farouq.

L'impression d'exil est étroitement liée aux difficultés de la vie quotidienne, aux prix des transports, des denrées alimentaires, des loyers trop élevés, etc., mais, dans les propos des habitants de la cité, elle s'énonce avec une virulence particulière par le biais de l'opposition entre le «lieu désertique», «sur la montagne» et Le Caire qui est «en bas», «dans le monde» mais aussi dans la vallée, verte, cultivée par les hommes. Cette image du désert, suggérant un environnement sauvage et une nature presque hostile, est, assurément, l'un des éléments qui incite les «relogés» à créer leur jardin pour contribuer à «rendre la ville belle», pour montrer qu'elle est habitée et, sans doute aussi, pour maîtriser un espace rocailleux délaissé, à leurs yeux, par les pouvoirs publics.

Le voisin de M. Mahmoud explique ainsi : «J'ai fait un jardin en bas du bloc [entouré de grillage], puis j'ai mis des plantes [grimpantes]. Tu as vu par le balcon ? Elles montent jusqu'à ma fenêtre, au 6<sup>e</sup> étage. Parce que je préfère la verdure à la montagne». Dans certaines parties de la cité, les jardins sont très nombreux – sans doute y a-t-il là un processus d'imitation entre voisins – et, certains d'entre eux occupent une surface importante de la rue, ne laissant qu'un passage pour les piétons, d'environ deux ou trois mètres, le long des blocs. Plusieurs commerçants, qui ont pu obtenir un magasin en échange de celui détruit lors du séisme, établissent des jardins particulièrement grands et beaux devant chez eux. C'est, par exemple, le cas de M. Mohamad qui, en avril 1995, a installé, pour son café, des chaises et des petites tables dans le décrochement du bloc, au-dessus desquelles des fils de fer sont tendus. En septembre 1996, les plantes grimpantes ont entièrement couvert cet espace et M. Mohamad entretient deux autres grands jardins en face de

17. Dans une autre extension urbaine, qui héberge également des «relogés du tremblement de terre», nous avons rencontré des habitants qui avaient créé entre leurs blocs un grand «jardin potager» collectif. S'il faudrait examiner plus précisément les principes régissant la mise en œuvre, l'entretien et le partage des bénéfices de ce jardin, on peut penser que ce dernier est un bon témoin des capacités d'auto-organisation des citadins.

18. L'idée «d'ajustement», dans le sens où l'entend B. Lepetit, nous paraît tout à fait appropriée à notre propos : «Pour juger du présent, et y asseoir leur position, les acteurs recourent à ces modèles temporels. Ils y ajoutent un rappel des situations passées, organisé selon la profondeur chronologique qu'ils jugent pertinente, en récits significatifs. [...] L'interminable travail des acteurs n'a qu'une fonction : réaliser, dans des séquences aussi brèves que possible, une adéquation à une situation présente toujours mise à mal» (Lepetit, 1995, p. 280).

19. Nous pensons ici plus particulièrement à la ville de Six Octobre, ville nouvelle située à une trentaine de kilomètres du Caire. La ville est divisée en plusieurs districts auxquels correspondent des logements destinés à des catégories sociales différentes; la qualité du bâti et l'entretien des espaces publics varient d'un district à l'autre.

20. Albert Lévy écrit «[...] La quête résidentielle [est] aussi une quête de valeurs, d'images, de représentations et de qualités urbaines, inscrites dans l'espace et qui guident les parcours résidentiels.» (Lévy, 1994, 100). Pour les «jeunes mariés», l'option résidentielle est effectivement liée aux représentations qu'ils ont de la cité mais également à un statut social. Pour les «relogés», le changement résidentiel correspond presque toujours à une amélioration des conditions de logement, ce qui n'induit pas un changement de statut social (cf. la «démonstration» de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, 1970, pp. 3-33)

son café dont l'un n'est pas enclos. Il a également planté le long du trottoir des arbustes, des plantes grasses, des plantes à fleurs... Un autre commerçant, coiffeur, a recouvert d'une luxuriante végétation la façade de sa boutique, à laquelle on accède par quelques marches et une porte indépendante qu'il a lui-même percée dans le bloc. Un agent immobilier possède également son entrée indépendante qui ouvre sur un très grand jardin clos par des barrières blanches, en bois, empiétant sur une bonne moitié de la voie publique...

Dans ce paysage urbain uniforme, où il est difficile de se repérer entre mille blocs identiques, les jardins rompent la monotonie du bâti et peuvent constituer des points de repère. Ils sont aussi des lieux attrayants lorsque l'on a une activité dans la cité (M. Mohamad dit que «le jardin est fait pour attirer les clients»). Comme les autres transformations de l'espace, ils révèlent souvent une grande originalité au niveau de leur conception et des matériaux utilisés ainsi qu'un désir de personnalisation de l'extérieur du logement. Sans doute, à Masâken el-Zelzêl, le jardin possède-t-il les fonctions de «l'espace limítrophe», mais, au-delà, il renvoie à «ce que l'on donne à voir de soi» (Hannerz, 1983, 258) aux voisins, aux passants : clôturer son jardin par une palissade en croisillons, planter un bananier dont le feuillage couvre tout le renforcement du bloc, ou tirer un fil pour faire grimper une plante jusqu'à son balcon lorsque l'on habite au dernier étage...

## Les jardins collectifs et l'image de la cité

À 'Aïn el-Sira, les habitants du bloc n° 75, établi à l'extrémité nord-est de la cité nassérienne, ont conçu un jardin collectif exceptionnellement grand. Contrairement aux jardinets individuels, ce jardin ne comporte pas de divisions correspondant à chaque appartement du rez-de-chaussée ; sa clôture est constituée de parpaings surmontés de fils barbelés.

Cet espace, planté d'arbres devenus hauts, a été l'objet de nombreuses disputes entre les habitants du bloc et ceux du quartier des Tanneries situé en vis-à-vis<sup>21</sup> : « On voulait faire un jardin pour qu'ils cessent de sécher les peaux en-

dessous de chez nous, car ça sent très mauvais. On s'est disputé très fort avec eux... On s'est battu avec des bâtons. Ils ont détruit notre jardin, on l'a refait, puis ils sont revenus le casser et on a recommencé jusqu'au moment où la police nous a donné raison. On l'a entouré avec du fil de fer pour le protéger. Ils sont très malpolis ces gens-là, ils ne sont pas éduqués. Ils sont Sa'ïdis en



Masâken el-Zelzêl : jardin du café de Mahamad.

face, c'est pour cela tous ces problèmes [...]. Ils déposent aussi leurs ordures dans notre rue et on s'est disputés à cause de cela. On est obligé de vivre à côté d'eux mais le jardin, c'est comme une barrière» (Mme Nasra).

Dans la mémoire des résidents du bloc n° 75, l'emplacement sur lequel les Sa'ïdis (population de Haute-Égypte) ont construit leurs habitations qualifiées d'«échèches» – cabanes –<sup>22</sup> était originellement un jardin (« Avant, en ouvrant les fenêtres, on regardait le jardin ; aujourd'hui, en été, il n'y a plus d'air ; avant on pouvait voir très loin, les Pyramides, la Citadelle,

21. Nous avons plus particulièrement étudié ces relations entre habitants de 'Aïn el-Sira et ceux des Tanneries dans « Trajectoires résidentielles et recompositions sociales et spatiales à 'Aïn el-Sira/el-Madabegh (Vieux Caire) », *Les Cahiers d'Urbama*, n° 10, Tours, 1995, pp. 63-86 ; ainsi que dans « Nasser – 25 ans », *Peuples Méditerranéens*, n° 74-75, Paris, 1996, pp. 205-227.

22. Ce sont les habitants de 'Aïn el-Sira qui emploient ce terme très dévalorisant ainsi que d'autres expressions telles que « en face, c'est un quartier illégal », « sans coordination », « c'est n'importe quoi », « c'est un quartier pourri,

aujourd'hui, on ne voit plus rien [...]», M. Abdel Hamid). Lorsque les habitants des Tanneries retracent l'histoire de leur quartier, ils parlent plutôt d'un lieu très inhospitalier, d'une « montagne » à aplanir pour bâtir leurs premières demeures et ceci en partie grâce aux pierres trouvées sur place.

Imaginaire ou réel, le jardin disparu ne représente-t-il pas pour les habitants du bloc n° 75 un « paradis perdu » ? Une époque révolue, un moment où la cité était encore « belle », « propre », « avec des jardins » et qu'habiter la cité nassérienne pouvait correspondre à un certain statut social<sup>23</sup> ? A 'Ain el-Sira, la captivité résidentielle des enfants devenus adultes et la sur-occupation des logements en découlant, la paupérisation d'une partie de la population, alors même que l'éducation (prioritaire chez ces classes moyennes dans les années soixante) ou l'expatriation dans un pays du Golfe des années soixante-dix (« l'Ouverture économique » de Sadate) ne permettent plus la mobilité sociale et résidentielle, contribuent au sentiment de déclassement qui s'énonce d'autant plus violemment qu'il exprime un positionnement par rapport à l'Autre.

Aussi, aux yeux des habitants, (re) construire le jardin devant le bloc permet de se préserver des « ordures », « insultes » et « grossièretés », ou, plus exactement, de l'absence d'urbanité qui caractérise le Sa'idi qui a transformé le quartier en « campagne » et « élève des animaux »<sup>24</sup>. Surtout, l'écran de verdure crée une frontière alors que les différenciations sociales deviennent de moins en moins intelligibles et lisibles dans le paysage. Ce n'est pas tant le Sa'idi d'en face qui n'est pas acceptable que les témoignages de son enracinement et de son intégration en ville : la tentative de démarcation renvoie plutôt les habitants du bloc à eux-mêmes et à l'étiollement de leur statut social et résidentiel. Et le souhait de l'une des filles de M. Yehah serait de casser les maisons d'en face pour faire de cet endroit un grand jardin...

Les habitants de 'Ain el-Sira se souviennent aussi des deux anciens squares sur lesquels ont été construites, à la fin des années soixante-dix, deux cités d'urgence hébergeant une population très démunie. Ces deux jardins font partie de la mémoire collective du quartier et nombreuses sont les personnes qui se souviennent de l'opposition entre les habitants et le Gouvernorat suscitée par leur suppression. Au-delà de la remise en cause de l'intégrité sociale de la cité (l'arrivée d'une population indigente en son sein), la destruction des jardins signifiait aussi la perte (ou encore l'altération de l'intégrité territoriale du quartier) d'une sorte de bien « collectif » ou « communautaire » participant de l'image de la cité nassérienne<sup>25</sup>. La disparition des deux jardins publics matérialise et coïncide avec les changements fondamentaux qui affectent la cité : l'emprise des associations de quartier qui détenaient un rôle fédérateur<sup>26</sup> s'amenuise, les « portes des voisins se ferment de plus en plus » et la tendance au repli sur le logement et sur la famille se substitue aux différents usages collectifs que l'on pouvait faire des espaces publics, jardins et rues, de la cité.

Malgré tout, et peut-être malgré les discours, la dernière pelouse publique de 'Ain el-Sira, située le long de la rue Salâh Sâlem, est toujours utilisée par une partie des résidents des blocs qui s'y reposent pendant les jours de congés ou les fêtes et y envoient jouer les enfants. Parfois, et c'est le cas d'une femme qui habite dans un bloc contigu au jardin, les habitants peuvent y garder quelques volailles mais il semble que la plupart de celles-ci (poules, oies, canards) et les moutons qui s'y trouvent appartiennent à des personnes extérieures à la cité. Une nouvelle fois, un projet de construction d'orphelinat sur cette pelouse provoque la mobilisation spontanée des habitants « qui descendent se mettre devant les bulldozers » (M. Sayyed). A la suite de ces contestations et d'une plainte déposée auprès du poste de Police, du Parti National et du Député de l'arrondissement, le bâtiment est élevé un peu plus loin.

Ces deux derniers exemples de mobilisation des habitants pour la défense de leurs espaces verts sont assez significatifs des relations que les citoyens entretiennent, par l'intermédiaire du Gouvernorat, avec l'État. A 'Ain el-Sira, les jardins disparus renvoient à une époque où les résidents n'étaient pas livrés à eux-mêmes alors qu'aujourd'hui, « le gouvernement a déchargé ses devoirs sur les épaules des habitants » (M. Ahmad). L'humiliation, quant aux projets du Gouvernorat sur « leurs » jardins, est d'autant plus vivement ressentie qu'elle confirme le délitement des liens qui unissaient la société civile à l'État aux débuts de la cité, liens aujourd'hui réduits à des rapports de force. Inexistant à Masâken el-Zelzêl, le jardin public est pourtant espéré, considéré comme devant faire partie intégrante de la cité et, pour les habitants, il relève de la responsabilité de l'État. Mais, ici aussi, la distorsion paraît être parfaitement intériorisée par les résidents puisque, par la création au milieu des rues de jardins quasiment publics ou par l'acte de planter des arbres le long des trottoirs, ils devancent, voire remplacent, cet État

23. Les années soixante, ou les « années Nasser », restent, pour les habitants de 'Ain el-Sira en particulier, celles où beaucoup d'espairs étaient permis, où la mobilité sociale pour la classe moyenne était possible et correspondait, dans ce cas précis, au changement résidentiel.

24. Ceci n'empêche aucunement les habitants de 'Ain el-Sira d'élever des poules, des pigeons et de garder des moutons dans les cages d'escalier un mois avant la Fête du Sacrifice.

25. Les relations entre habitants de 'Ain el-Sira et habitants de la cité d'urgence sont pratiquement inexistantes. La cité d'urgence n'est pas un endroit où l'on va ni même que l'on traverse. Elle est réputée être dangereuse et fait l'objet d'une véritable proscription territoriale.

26. Pendant les années soixante, dans le quartier, les nombreuses associations pro-nassériennes mais, surtout, les sept bureaux de l'Union Socialiste Arabe, le parti du gouvernement, avaient favorisé les rencontres formelles entre les habitants. Tous les sujets étaient abordés, des conflits entre les habitants, réglés par un « comité de réconciliation » aux problèmes liés à l'entretien des blocs et à celui de la cité dans son ensemble. Le pendant de l'indéniable contrôle établi par les associations et l'Union Socialiste sur les habitants était bien la consolidation des relations de voisinage, l'attachement au quartier, voire une certaine identification à la « cité nassérienne ».

auquel ils confèrent pourtant un rôle « quasi-démiurgique » (Arrif, 1994, p. 7).<sup>27</sup>

Tout en révélant une certaine tendance à l'individualisation à 'Aïn el-Sira ou encore des « pratiques de distinctions » à Masâken el-Zelzêl, les jardins créés par les habitants témoignent de l'importance qu'ils accordent à la végétation dans une ville dense et polluée. Si, dans les cités de logement social, la présence d'animaux est perçue défavorablement – même par leurs propriétaires –, parce qu'ils évoquent une campagne qui ne devrait pas avoir sa place en ville, les jardins, eux, sont le signe d'une urbanité qui se fonde, en particulier, sur la diffusion du modèle de la ville nouvelle et de ses quartiers aisés. Savoir faire son jardin dans le sable, c'est, peut-être, rappeler son attachement à la vallée verte devenue

lointaine, c'est, sans doute, aussi domestiquer un espace désertique perçu comme inhospitalier; c'est, enfin, transformer, par le végétal, un environnement minéral où même la couleur des matériaux de construction se confond avec celle d'une terre aride...

*Bénédicte Florin*

#### BIBLIOGRAPHIE

Arrif A., « Les compétences citoyennes à l'épreuve de l'exclusion. L'exemple du bidonville de Ben M'Sik à Casablanca (Maroc) », Séminaire *Ville et Citoyenneté*, Montpellier, novembre 1994, 24 p.

Chamboredon J.-C., Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, XI, Paris, 1970, pp. 3-33.

Depaule, J.-C., « Le Caire : emplois du temps, emplois de l'espace », *Monde Arabe/Maghreb-Machrek*, n° 127, « Égypte 1900, enjeux de société », *La Documentation Française*, Paris, janvier-mars 1990, pp. 120-133.

Ferrié J.-N., « Post-nassérisme et postmodernisme. L'avenue de la Ligue arabe, de l'époque de la centralité au temps de la globalisation », *Peuples Méditerranéens*, n° 74-75, « Nasser -25 ans », Paris, janvier-juin 1996, pp. 247-258

---

27. Ainsi, paradoxalement, se réfère-t-on aux plus hautes autorités de l'État – le Président et son Gouvernement – censées résoudre tous les problèmes, depuis ceux de la vie quotidienne jusqu'à ceux de l'environnement urbain mais l'absence ou l'invisibilité d'interlocuteurs et d'acteurs intermédiaires « officiels » autres que répressifs expliquent en partie la mise en œuvre de ces stratégies de « contournement ».

Gillot G., *Espace public, espaces publics. Quelle politique au Caire ? L'exemple des jardins*, Mémoire de DEA de Science Politique Comparative, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, 1995, 140 p.

Hannerz U., *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit, Le sens commun, 1983, 418 p.

Lepetit B., « Le présent de l'histoire », *Les formes de l'expérience*. In *Une autre histoire sociale*, sous la direction de B. Lepetit, Paris, Albin Michel, 1995, pp. 273-298.

Navez-Bouchanine F., « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc », *Espaces et sociétés* : « Espace public et complexité sociale », n° 62-63, L'Harmattan, 1991, pp. 135-159.

> **Bénédicte Florin** a été allocataire de thèse Urbama/Orstom de 1992 à 1995. Elle travaille à Urbama (Université de Tours) sous la direction de Pierre Signoles, sur les itinéraires résidentiels des habitants de quatre quartiers populaires du Caire.